

ASSEMBLÉE DU 25 NOVEMBRE 2020

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

**Formule spéciale en raison du coronavirus (COVID-19)**

**Séance ordinaire à huis clos  
Participation des élus par visioconférence**

Donc, si vous avez des interrogations portant sur l'ordre du jour ou des questions pour les membres du Conseil, n'hésitez pas à communiquer avec la direction générale par courriel, soit :

✉ [bouchardj@mrclassomption.qc.ca](mailto:bouchardj@mrclassomption.qc.ca);  
✉ [deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca](mailto:deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca).

1. - **PRÉLIMINAIRES**
  
- 1.1 - Ouverture de la séance;
  
- 1.2 - Adoption de l'ordre du jour;
  
- 1.3 - Adoption du procès-verbal (28 octobre 2020);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)

2.1.1 Projet de règlement 146-13 relatif à la modification d'une portion de la laine inondable de la rivière de l'Achigan :

2.1.1.1 Avis de motion pour présentation d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (Dérogation plaine inondable 0-20 ans – rivière l'Achigan);

2.1.1.2 Adoption du projet de règlement numéro 146-13 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé;

2.1.2.3 Création d'une commission de consultation;

2.1.2.4 Consultation sur le projet de règlement numéro 146-13;

2.1.2.5 Demande d'avis de la ministre sur le projet de règlement numéro 146-13;

2.2 - Consultation et mémoire de la MRC de L'Assomption sur le Plan stratégique de développement (PSD) de l'ARTM;

2.3 - Données LiDAR topobathymétriques – rivière de l'Achigan (transfert budgétaire);

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 septembre 2020;

3.3 - Prévisions budgétaires :

3.3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2021 :

3.3.1.1 Partie I, Aménagement, environnement, développement économique, et administration; (doivent être adoptées par les municipalités membres de la MRC de L'Assomption à la majorité des voix);

3.3.1.2 Partie II (doivent être adoptées par les municipalités incluses dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal à la majorité des voix), ainsi que les autres responsabilités pour lesquelles la MRC de L'Assomption a déclaré sa compétence;

3.3.1.3 Partie III (doivent être adoptées par les municipalités ayant acquis et financé des bacs pour la gestion des matières résiduelles à la majorité des voix);

3.3.1.4 Partie IV, Code municipal, (doivent être adoptées par la municipalité régie par le Code municipal);

- 3.3.1.5 Partie V (doivent être adoptées par la municipalité ayant le bénéfice de cet écoparc situé à Repentigny);
  
- 3.3.1.6 Partie VII (doivent être adoptées par la municipalité hors territoire CMM ayant le bénéfice du service 211);
  
- 3.3.2 Avis de motion (projet de règlement numéro 174 décrétant la répartition des dépenses de la MRC de L'Assomption, selon les fonctions non-prévues au deuxième alinéa de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que la contribution à un organisme de développement économique (dispositions de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, L.Q., 2015, c. 8), également, une contribution sera prélevée pour la gestion des matières résiduelles, la gestion des RDD et des écoparcs, conformément aux déclarations de compétence en ces matières.
  
- 3.4 - Indexation et grille salariale 2021;
  
- 3.5 - Calendrier des séances 2021;
  
- 3.6 - Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des élus;
  
- 3.7 - Délégation au directeur général d'octroyer le contrat d'assurances générales pour l'année 2021;
  
- 3.8 - Transferts budgétaires;
  
- 3.9 - Acquisition d'appareils téléphoniques;

- 3.10 - Octroi du contrat dans le cadre de la gestion des écoparcs (écocentres);
- 3.11 - Ajout de services sur le territoire de la Ville de L'Épiphanie;
- 3.12 - Appui au projet de caractérisation des foyers d'invasion du nerprun sur le territoire de la ZIP des Seigneuries;
- 3.13 - Demande d'aide financière pour la restauration d'un milieu humide à l'île Lebel, à Repentigny;
- 3.14 Entretien général de l'Édifice Lafortune :
  - 3.14.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;
  - 3.14.2 Rejet des soumissions et délégation à la direction générale;
- 3.15 - Entente en culture 2021-2023 avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC);
- 4. - **AUTRES SUJETS**
- 4.1 - Fonds régions et ruralité :
  - 4.1.1 Financement de l'organisme CieNOV pour l'année 2021;

- 4.1.2 Entente en immigration 2021-2023 avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI);
- 4.1.3 Centre régional d'archives de Lanaudière (CRAL);
- 4.2 Création du Réseau accès entreprises Québec;
- 4.3 - Table des préfets et élus de la Couronne Nord (TPÉCN) :
  - 4.3.1 Honoraires professionnels en accompagnement à la rédaction d'un mémoire portant sur le projet de Plan stratégique de développement du transport collectif et ajustement de mandat;
  - 4.3.2 Approbation du budget 2021 de la TPÉCN touchant le contrat de prêt de service du coordonnateur aux dossiers métropolitains et divers;
  - 4.3.3 Appui au mémoire portant sur le projet de Plan stratégique de développement du transport collectif;
  - 4.3.4 Appui à la résolution concernant le projet de loi 67 « *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* » et l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire de gestion des zones inondables;
- 4.4 - Entente régionale en persévérance scolaire;

4.5 - Délégués de comté;

4.6 - Le plan de la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique (DUC);

4.7 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.